

# Le sport comme patrimoine

Yvan Gastaut, historien

Maitre de conférence à l'UFR STAPS université de Nice

et membre du Comité d'Orientation du Musée National du Sport

Sport et patrimoine sont deux notions sans lien de prime abord tant leur univers respectifs semblent disjoints. Pendant longtemps, activité physique et compétition sportive ne semblaient pas devoir porter de dimension culturelle et encore moins patrimoniale. Mais depuis quelques décennies, le fait sportif est en passe d'acquérir un nouveau statut, celui d'une culture de plus en plus partagée qui autorise à ne plus voir le patrimoine sportif comme une anomalie.

A l'origine, le patrimoine évoque le « monumental », poli par le temps, témoin de la « grande histoire » qui constitue le socle d'un ensemble de valeurs communes. Il fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intact voire augmenté de ce qui fait sens pour nous aux générations futures. La France est sans doute l'un des pays qui, très tôt, à développé cette notion qui met en exergue l'idée de « bien commun » relevant aussi bien du public que du privé. Depuis les savants assez isolés dans les cabinets de curiosité au XVIIème siècle, tel François-Roger de Gaignères (1642-1715) qui avait parcouru la France entière à la recherche de vestiges du Moyen âge, dessinant ou faisant dessiner monuments et objets d'art afin d'en dresser un inventaire en 1700, en passant par la véritable émergence au siècle des Lumières<sup>1</sup>, le principe s'est développé. Prise dans un sens plus collectif lorsqu'elle est inscrite dans la réflexion des philosophes encyclopédistes, la notion de patrimoine prend progressivement toute son ampleur à l'orée de l'époque contemporaine<sup>2</sup>. Curieusement, alors que le contexte est de faire du passé table rase, c'est pendant la Révolution que se développe un premier service de protection des biens culturels sous la houlette notamment de l'abbé Grégoire (1750-1831)<sup>3</sup> qui insiste dans un rapport rédigé pour la Convention en 1794 sur le

---

<sup>1</sup> Jean-Michel Léniaud, *Les Archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Fayard, Paris, 2002.

<sup>2</sup> Françoise Bercé, *Des Monuments historiques au patrimoine*, Flammarion, Paris, 2000.

<sup>3</sup> Voir notamment Josian Boulad-Ayoub, *L'Abbé Grégoire et la naissance du patrimoine national*, Mercure du Nord, Paris, 2012.

nécessaire respect public qui doit entourer particulièrement les objets nationaux « *qui n'étaient à personne et qui sont la propriété de tous (...)* Tous les monuments de science et d'art sont recommandés à la surveillance et à la protection des bons citoyens »<sup>4</sup>. A cette époque les principaux objets à protéger sont les livres et les bibliothèques, considérés comme le plus précieux des trésors. Puis sous la Monarchie de Juillet, en 1830, alors qu'un intérêt se déploie pour les bâtiments et ouvrages d'architecture, est créée une première administration, l'Inspection Générale des Monuments Historiques. La volonté émane en particulier du ministre de l'Intérieur - qui deviendra par la suite Premier ministre du roi - François Guizot (1787-1874), historien de profession. A partir de 1834, Prosper Mérimée (1803-1870) en sera un inspecteur célèbre<sup>5</sup>, classant les monuments et affectant les crédits destinés à l'entretien ou à la restauration. L'Inspection se charge également de former les architectes qui interviennent sur les monuments tel Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)<sup>6</sup>.

Mais c'est dans le courant du XXème siècle que la notion de patrimoine va prendre une grande ampleur. A côté de la dimension nationale puis régionale<sup>7</sup>, se développe une dimension internationale d'abord sous l'égide de la Société des Nations (SDN) à l'issue de la Première Guerre mondiale. L'initiative échoit à quelques intellectuels à la tête desquels se trouve le philosophe Henri Bergson (1859-1941) : la notion de patrimoine se hisse à une échelle mondiale à travers la Commission Internationale de Coopération Culturelle (CICI), créée en 1921<sup>8</sup>. Puis l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), créée en décembre 1945 à Paris, institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU), reprendra le flambeau en accentuant l'importance donnée au champ patrimonial. C'est en 1972 qu'est diffusée la première liste du label « Patrimoine mondial de l'Humanité »<sup>9</sup>.

Mais la France reste toujours pilote en matière de patrimoine puisque Jack Lang, emblématique ministre de la Culture de François Mitterrand lance avec succès le projet de

---

<sup>4</sup> *Rapport sur l'établissement d'un Conservatoire des Arts et Métiers, séance du 8 vendémiaire de l'an III* (29 septembre 1794), Paris, Imprimerie nationale 1794.

<sup>5</sup> André Fermigier, *Mérimée et l'inspection des monuments historiques*, in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 1, Gallimard, Paris, 1984, pp.1599-1614

<sup>6</sup> Bruno Foucart, *Viollet-le-Duc et la restauration*, dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 1, *op.cit.* pp.1615-1643 et voir Françoise Bercé, *Viollet-le-Duc*, Éd. du Patrimoine-Centre des monuments historiques, Paris, 2013.

<sup>7</sup> Philippe Poirrier *Les Politiques culturelles en France*, Paris, La Documentation française, Paris, 2002 ; Henri Mahé de Boislandelle *Le Patrimoine dans tous ses états*, PUP, Perpignan, 2011 et le numéro de la revue *Culture et Musée*, « Politique culturelle et patrimoines », n°9, juin 2007.

<sup>8</sup> Jean-Jacques Renoliet, *L'Unesco oubliée : Société des nations et coopération intellectuelle*, Publications de la Sorbonne, 1999.

<sup>9</sup> Chloé Maurel, *Histoire de l'Unesco. Les trente premières années*, L'Harmattan, Paris, 2010.

« Journées du patrimoine » en 1984<sup>10</sup> qui deviennent en 1991 « Journées européennes du patrimoine ». En outre, tous les deux ans depuis 1988, sont organisés les « Entretiens du patrimoine et de l'architecture » donnant lieu à rapports et publications régulières.

A cette accélération à partir des années quatre vingt de l'attention concernant le patrimoine repérable, s'ajoute une évolution de la notion. Celle-ci s'est considérablement élargie avec la mise en exergue du « patrimoine immatériel » que l'UNESCO adopte dans une convention de 2003<sup>11</sup>. Désormais, au patrimoine dit « matériel » constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.), il faut adjoindre le patrimoine « immatériel » pouvant revêtir différentes formes telles que les chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives etc.<sup>12</sup>. En 2005, la Convention de Faro du Conseil de l'Europe sur « la valeur du patrimoine culturel pour la société » définit le patrimoine culturel comme « *un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux* »<sup>13</sup>.

Ainsi depuis les années quatre vingt, le sens du patrimoine a été largement étendu. Il ne se limite plus au cadre strict des éléments architecturaux remarquables et au patrimoine écrit et graphique, mais se consacre également à bien d'autres éléments. Dans le même temps, la notion de « mémoire », corrélée à celle de patrimoine connaît un grand succès tant dans le domaine de la recherche en sciences humaines et sociales que dans la vie publique. Depuis l'œuvre monumentale dirigée par Pierre Nora aux éditions Gallimard entre 1984 et 1992, *Les Lieux de mémoire*, qui a proposé une relecture de l'histoire de France à travers sa mémoire collective, cette notion est omniprésente dans notre société devenue plus sensible au sujet du rapport au passé. En effet, cette attention n'est plus seulement l'apanage des seuls historiens : elle fait la part belle au récit sensible des témoins, homme politiques,

---

<sup>10</sup> Au départ il s'agissait de « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques » cf. Philippe Poirrier *L'État et la culture en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Le Livre de Poche, Paris, 2006.

<sup>11</sup> Convention de l'UNESCO du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00022#part1>

<sup>12</sup> Conseil de l'Europe, *Le patrimoine et au-delà*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2009, 271 p.

<sup>13</sup> Conseil de l'Europe, Convention de Faro, 27 octobre 2005 en ligne [https://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/default\\_FR.asp](https://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/default_FR.asp)

écrivains, cinéastes ou artistes. Dès lors les relations complexes qu'entretiennent « mémoire » et « histoire » animent notre espace public et suscitent passions et controverses.

**C'est dans le cadre de ce nouveau paradigme qu'interviennent l'activité physique et le sport.** Par un effet de concomitance, à l'instar des notions de patrimoine et de mémoire, le fait sportif s'inscrit plus profondément dans la sphère culturelle occidentale depuis les années quatre vingt. Omniprésence médiatique qui développe largement le spectacle sportif, symbolisé par la naissance de Canal + en 1984, puis plus tard par la multiplication des chaînes de radio ou de télévision dédiées<sup>14</sup>, massification et démocratisation des pratiques : le sport est devenu depuis lors un fait culturel de la première importance. Engendrant toujours plus d'acteurs et de spectateurs, il touche toutes les couches de la société jusqu'à devenir une norme voire un passage obligé dans les milieux publics et privés. Dans les nouvelles générations, il faut noter que le sport, ou tout le moins certains sports parmi les plus suivis, est un vecteur important de souvenirs communs qui structurent la mémoire. Le plus évident est sans conteste la victoire de l'équipe de France de football lors de la Coupe du Monde dont elle était le pays organisateur en 1998, érigée au rang d'événement historique hexagonal parce que tout le monde se souvient de ce glorieux 12 juillet<sup>15</sup>. A partir de ce constat, il n'est pas vain de parler de patrimoine sportif. Le sport trouve d'ailleurs pleinement sa place dans *Les Lieux de mémoire*, grâce à la contribution de Georges Vigarello présentant le Tour de France<sup>16</sup> qui n'a jamais perdu, malgré les vicissitudes, tout l'intérêt que lui porte le public concernant les étapes d'aujourd'hui mais aussi celles d'hier.

Cependant, rien n'est évident : en France sur près de 50000 monument protégés, presque la moitié sont des édifices religieux et un tiers sont des antiquités ou des châteaux. Le sport, toujours considéré comme une pratique de loisir futile et éphémère par de nombreux acteurs de la vie culturelle, ne représente qu'une infime partie : un peu plus de 600 (sur plus de 160000) selon la Base de données Mérimée des « immeubles protégés au titre des Monuments Historiques », soit à peine 0,5 %. Mais, comme le pensent certains observateurs, le sport ne participe-t-il pas un « *abus monumental* »<sup>17</sup> ? Peut-on

---

<sup>14</sup> Voir entre autres Alexandre Oboeuf (dir), *Sport et médias*, Paris, CNRS éditions, 2015.

<sup>15</sup> Yvan Gastaut, *Le métissage par le foot, l'intégration mais jusqu'où*, Paris, Editions Autrement 2008, 182 p.

<sup>16</sup> Georges Vigarello, « Le Tour de France », in Pierre Nora (dir), *Les Lieux de Mémoire, op.cit.*, volume 3 « Les France », 1992.

<sup>17</sup> Voir les actes des Entretiens du patrimoine 1998 (sous la présidence de Régis Debray), *L'abus monumental*, Paris, Fayard, 1999. Voir également *Les Cahiers de médiologie*, « La confusion des monuments », juillet 1999.

sérieusement placer dans le patrimoine le château de Versailles ou la Cathédrale de Reims et le maillot de Raymond Kopa ou la bicyclette de Raymond Poulidor ? D'autant que cet appétit pour le patrimoine n'est pas sans danger. Le risque réside dans une muséification du territoire et de la mémoire, jusqu'à les figer. Sans parler du coût : une enquête du *Monde* réalisée à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre 2012 évoquait ce « *si cher patrimoine* », <sup>18</sup> n'hésitant pas à dénoncer le « fardeau patrimonial » qui serait un signe de notre incapacité à penser le futur en se penchant si fortement vers le passé <sup>19</sup>. Il est vrai que le sport bénéficie de ce contexte du « tout patrimonial » pour s'inviter dans le champ culturel. Difficile de s'en plaindre parmi ceux qui considèrent l'activité physique au sens large comme un excellent miroir de l'histoire contemporaine.

Une réflexion sur le lien entre sport et patrimoine a déjà été lancée dans les années quatre-vingt dix : dès 1995, l'ethnologue Christian Bromberger notamment, s'étonne du faible impact culturel du sport en constatant qu'il s'agit d'un objet patrimoniallement illégitime car considéré comme « bas de gamme » <sup>20</sup>. En 2006, dans un article d'un important numéro de la revue *Cahiers Espace* consacré au thème « patrimoine sportif et tourisme », il prend acte de l'émergence d'une notion qu'il questionne autour du lien entre passé et avenir concernant la matière « sport » <sup>21</sup>. Selon lui et d'une manière générale, tel qu'il est conçu aujourd'hui, le patrimoine n'est plus cantonné au seul passé des puissants, à la « grande tradition », aux chefs d'œuvre dont la qualité esthétique saute aux yeux. Il reconnaît à égale dignité la petite tradition, l'ordinaire, le futile, le gadget voire le laid, à partir du moment où ces éléments sont considérés comme un héritage, le fruit d'un souvenir partagé.

Dès lors, dans le domaine spécifique du sport à l'instar du monde industriel et du travail, le patrimoine peut se concevoir comme une manière de se référer à un passé commun à partir d'un large corpus d'éléments divers et disparates plus ou moins disponibles et plus ou moins évidents.

C'est cette acception qui guide depuis 2011 **les Rencontres autour du patrimoine sportif et la mémoire du sport, organisées par l'UFR STAPS de l'Université de Nice**, qui se donnent pour objectif de réfléchir tant à la connaissance qu'à la mise en récit du passé du

---

<sup>18</sup> *Le Monde*, 15 septembre 2012, dossier de Raphaëlle Rérole.

<sup>19</sup> Voir autour de cette question Pierre Nora, *Présent, Nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011. Voir également l'article de Christian Bromberger, « Le patrimoine immatériel, entre ambiguïté et overdose » in *L'Homme*, n°209, 2014-1, pp.143-151.

<sup>20</sup> Christian Bromberger « De quoi parlent les sports » in *Terrains*, n°5, septembre 1995, pp.5-12.

<sup>21</sup> Christian Bromberger, « De la notion de patrimoine sportif », in *Cahiers Espaces*, n°88 : « Patrimoine sportif et tourisme », mai 2006, pp. 8-12. Voir également dans le même numéro la contribution de Pierre Chazaud, « La notion de patrimoine sportif, regard historique et politique », pp.36-38.

sport<sup>22</sup>. L'ambition est de rassembler non seulement des chercheurs en histoire, droit, sciences politiques, sciences de la communication, du sport, de l'éducation, du langage, sociologie ou anthropologie mais aussi des archivistes, des représentants d'associations, des acteurs et témoins du milieu sportif ou encore des écrivains et artistes qui mettent en commun une réflexion autour des sources à travers une diversité de récits.

En ce sens, histoire, mémoire et patrimoine se rassemblent avec leurs divergences et leur complémentarité pour nourrir la dimension culturelle du sport. Les Rencontres ont acquis une dimension supplémentaire avec le Musée National du Sport, installé à Nice depuis 2014, partenaire idéal dans la mesure où, depuis sa création en 1963, il n'a jamais cessé d'acquérir des objets et autres ressources : 45000 pièces et 400000 documents forment l'une des plus grandes collections du monde qui atteste de l'importance du fait sportif<sup>23</sup>.

**Mais qu'entendre par patrimoine sportif ?** Il est possible de dresser une typologie d'un héritage hétéroclite selon plusieurs dimensions entre le matériel et l'immatériel qui croise les jeux d'échelles entre local, régional, national et international.

Enceintes, bâtiments et équipements sont sans doute la composante la plus visible du patrimoine sportif : arènes, stades, hippodromes, circuits automobiles, vélodromes, boulo-dromes, gymnases (tel celui d'Hyppolite Triat au milieu du XIXème), piscines, patinoires etc.. Certaines de ces réalisations ont une importance architecturale majeure comme le stade Gerland de Lyon réalisé par l'architecte Tony Garnier et inauguré en 1920, le stade de Firminy-Vert dessiné en 1954 par Le Corbusier ou la Piscine Molitor dans le style « arts déco » datant de 1929 à Paris. Parfois, moins en vue sur le plan architectural, certains bâtiments suscitent néanmoins un attachement émotionnel particulier pour une collectivité, souvent locale. Par exemple, les stades Charléty à Paris, du Ray à Nice, Furiani à Bastia ou Chaban-Delmas à Bordeaux. De même que certains hippodromes comme Chantilly (1834) ou Longchamp (1857), les circuits automobiles comme celui de la Sarthe, accueillant les mythiques 24 heures du Mans (1923), de Monaco (1929) et « Paul Ricard » du Castellet (1970), apparaissent comme des hauts lieux de patrimoine.

Plaques, stèles, tombes, statues, voire noms de rues sont un aspect important du patrimoine sportif car ces réalisations plus ou moins stylisées renvoient à des figures ou des

---

<sup>22</sup> Première rencontres organisées les 24, 25 et 26 novembre 2011, deuxièmes les 7 et 8 décembre 2012, troisièmes les 16 et 17 janvier 2014 et quatrièmes du 14-16 janvier 2015.

<sup>23</sup> Voir le site officiel <http://www.museedusport.fr/>

moments importants de l'histoire. Ainsi, la tombe de « l'inventeur » britannique du rugby, Webb Ellis, à Menton ou les monuments en l'honneur de Vélocio, le père du cyclotourisme au Col de la République près de Saint-Etienne et à la sortie de sa ville natale Pernes-les-Fontaines, sont des exemples de la richesse commémorative de faits sportifs en France. A Villefranche-sur-Mer, en 1983, une plaque commémorative a été apposée pour rappeler que depuis la rade est partie l'équipe de France de football pour participer à la première Coupe du monde de football organisée en 1930 en Uruguay. On peut ajouter à cette dimension la multiplication des statues de sportifs illustres ces dernières années souvent aux abords des stades en Espagne ou en Angleterre : des chercheurs de l'université de Sheffield ont recensé plus de 350 statues de footballeurs (telle celle de Thierry Henry devant l'Emirates Stadium d'Arsenal inaugurée en 2011 à Londres) parmi lesquelles, 90% ont été érigées il y a moins de vingt ans<sup>24</sup>. Depuis 1930, une statue de Jean Bouin, réalisée par le sculpteur Constant en 1922, est située sur le parvis du stade Vélodrome à Marseille. Autre sculpture, plus controversée, qu'il est nécessaire de mentionner car très significative de notre sujet : celle réalisée par l'artiste algérien Adel Abdessemed en 2012-13 qui immortalise devant le Centre Georges Pompidou le « coup de tête » de Zinedine Zidane contre l'Italien Marco Materazzi en finale de la Coupe du monde de football, le 9 juillet 2006 à travers une sculpture en bronze de 5,50 mètres de hauteur<sup>25</sup>. Un coup de tête comme patrimoine, voilà un stimulant enjeu de débat...

Autre patrimoine évident et inépuisable, les œuvres d'art liées au sport : elles sont nombreuses, variées et repérables non seulement au Musée National du Sport mais également dans de nombreux autres lieux culturels comme le montrent Jean Monneret<sup>26</sup>, Pierre Chazaud autour du football<sup>27</sup>, Jean-Marc Huitorel pour l'art contemporain<sup>28</sup>. Ainsi, *Les régates à Argenteuil* de Claude Monet (1872) ou les *Chevaux de courses à Longchamp*, d'Edgar Degas (1871) peuvent faire écho au tableau évoquant l'équipe de Rugby de Cardiff réalisé par Robert Delaunay en 1913 ou à l'ensemble des cinq tableaux de Nicolas de Staël sur les footballeurs du Parc des Princes en 1952. Dans ce cadre, tout un ensemble d'archives méritent d'être étudiées : bande dessinée, caricature, affiche, etc. Et tous les secteurs de la création sont à explorer comme le théâtre avec par exemple *Les athlètes*

---

<sup>24</sup> *L'Equipe*, 10 avril 2014.

<sup>25</sup> *Le Figaro*, 26 septembre 2012 ; *Le Monde*, 19 novembre 2013 et *Art Actuel*, novembre 2013.

<sup>26</sup> Jean Monneret, *Le sport dans l'art, de la préhistoire à nos jours*, éditions Koehler, Paris, 1998. Voir également Laurent Daniel (dir), *L'art et le sport*, actes du XIIe colloque international du 13<sup>ème</sup> Comité européen pour l'histoire du sport (Lorient 2007), Atlantica, Biarritz 2010, 2 tomes.

<sup>27</sup> Pierre Chazaud, *Art et football*, Paris, Mandala, 1998.

<sup>28</sup> Jean-Marc Huitorel, *La beauté du geste, l'art contemporain et le sport*, Editions du Regard, Paris, 2014.

dans leur tête, one-man-show interprété en 2003 par André Dussollier à partir de l'ouvrage éponyme du journaliste sportif Paul Fournel datant de 1988 et qui s'intéresse aux attitudes, tics et pensées d'une dizaine de sportifs, ou *Le Mental de l'équipe*, mis en scène en 2007 par Denis Podalydès et Frédéric Bélier-Garcia, qui se penche sur l'angoisse du tireur de coup franc à deux minutes du coup de sifflet final.

Un immense champ patrimonial est constitué par la littérature<sup>29</sup> et le cinéma fournissant d'innombrables œuvres documentaires ou de fiction qui abondent le thème du sport<sup>30</sup>. De même, la musique (hymnes) et la variété populaire (chants de supporters, chansons dédiées à une équipe ou un événement à l'image du fameux *I will survive* accompagnant la victoire de 1998 ou de Johnny Halliday soutenant l'équipe de France à la Coupe du monde 2002 avec *On est champion !*), jouent un rôle majeur.

Les médias et les écrans sont un autre aspect majeur du patrimoine sportif. Avec la télévision, la mémoire se fige sur certaines archives repassées en boucle. Chacun porte dans sa mémoire la cérémonie de remise de médailles du 200 m lors des Jeux Olympiques de Mexico le 16 octobre 1968 lorsque pendant que résonne l'hymne américain, Tommie Smith et John Carlos lèvent un poing ganté de noir et gardent la tête baissée pour protester contre le racisme dans leur pays<sup>31</sup>. Plus tragique, l'agonie de Tom Simpson sur les pentes du Mont Ventoux, le 13 juillet 1967, lors d'une étape du tour de France a également traversé les âges. Mais, sans prendre en compte le politique ou le tragique, la mémoire audiovisuelle s'appuie sur des exploits ou événements sportifs retentissants que chacun se plaît à rappeler comme l'exploit d'Alain Mimoun lors du marathon des Jeux olympiques de Melbourne en 1956, la note 10 obtenue par la gymnaste roumaine Nadia Comaneci aux Jeux de Montréal en 1976, le *tie break* du 4ème set entre Bjorn Borg et John Mac Enroe lors de la finale du tournoi de Wimbledon en 1980 ou la demi-finale cruellement perdue par l'équipe de France de football à Séville en 1982 face à la RFA<sup>32</sup>. C'est grâce aux évolutions technologiques que le patrimoine se tisse : l'intensification des liens entre sport et photographie, puis radiodiffusion puis télévision et internet ont favorisé la patrimonialisation. Dans ce cadre, les

---

<sup>29</sup> Henri Le Targat et Jean-Claude Lyleire, *Anthologie de la littérature du sport*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1988. Voir également Pierre Dausier et Jean Durry, *Le chant du sport, histoire d'un thème et textes choisis français et étrangers*, La Table Ronde, Paris, 2006, 400 p.

<sup>30</sup> Depuis 2014, l'Institut Lumière à Lyon organise des rencontres sur le thème « Sport, Littérature et Cinéma ».

<sup>31</sup> En 2005, une statue présentant Carlos et Smith sur le podium a été érigée sur le campus de l'université de San Jose aux Etats-Unis, où les deux athlètes étaient étudiants.

<sup>32</sup> Pierre-Louis Basse, *Séville 1982, le match du siècle*, Paris, Editions Privé, 2005, 150 p.

jeux vidéos occupent une place qu'il faut considérer : le premier jeu de sport *Tennis for two* est apparu dès 1958 aux Etats-Unis avant le succès du célèbre jeu *Pong* à partir de 1972<sup>33</sup>.

Ainsi, en lien avec les médias, l'événement sportif est un patrimoine. L'événement peut être organisé et programmé à l'image des plus grandes compétitions comme les Jeux olympiques ou les championnats du monde par discipline. Mais il peut surgir de l'imprévu d'un exploit retentissant, d'un spectacle palpitant, d'un drame ou d'un fait singulier qui retiennent durablement l'attention dans le cadre d'une manifestation sportive et engendre des souvenirs partagés.

Le patrimoine peut aussi se décliner à travers les gestes sportifs et leurs évolutions liées à celle des pratiques physiques. Ainsi, la « position de l'œuf » du skieur Jean Vuarnet en 1960, le saut en hauteur révolutionnaire de Dick Fosbury en 1968 ou le penalty tiré au ralenti d'Antonin Panenka lors de la finale du championnat d'Europe des nations de football en 1976 sont autant de gestes techniques patrimonialisés. De même, certaines méthodes de gymnastique ou de périodes de d'éducation physique trouvent toute leur place dans ce domaine, d'aucuns se plaisant à « rejouer » à la vieille « leçon de gym ».

Les lieux naturels ou espaces urbains, investis par l'activité physique et sportive apparaissent comme d'incontestables lieux de mémoire. Les nombreux cols tel le Tourmalet ou l'Aubisque dans les Pyrénées sont familiers des amateurs du Tour de France. Celui de Turini dans les Alpes-Maritimes est l'objet d'une passion pour les amateurs du Rallye de Monte Carlo. Certains canyons, parois rocheuses, « spots » de plongée ou de surf sont également des lieux mythiques de même que le Cap Horn pour les amateurs de voile ou des haut sommets comme le Mont Blanc, l'Annapurna et le K2 pour les amateurs d'alpinisme. A côté des sites naturels, des lieux plus urbains comme le port de Saint-Malo notamment pour la « route du Rhum » ou la Promenade des Anglais à Nice pour l' « Ironman » du triathlon trouvent toute leur place.

Il apparaît évident que le patrimoine repose également sur les innombrables objets que le sport engendre. Le matériel et ses évolutions, chaque discipline ayant ses spécificités, du ballon des sports collectifs à l'équipement des golfeurs ou des biathlètes par exemple, mérite bien des investigations susceptibles d'alimenter l'histoire des techniques. Les tenues de sport sont également à mentionner à travers l'évolution des maillots et plus largement du *sportwear* et de la mode sportive. Pour les fans de tel ou tel champion, retrouver un objet lui

---

<sup>33</sup> Voir le site dédié : <http://www.pong-story.com/>

ayant réellement appartenu ne va pas sans provoquer une émotion proche du fétichisme : la robe de Suzanne Lenglen, les chaussures de Yannick Noah, la maillot de Pelé, le vélo de Bernard Hinault, etc.. De même, le sport est un univers de symboles caractérisé par des trophées, médailles, coupes, fanions, écharpes qui sont autant de témoignages. Au delà, tous les produits dérivés, promotionnels distribués pendant ou en marge d'une compétition revêtent aussi un intérêt non négligeable dans le but de comprendre les mentalités d'une époque en lien avec le spectacle sportif.

Dans ce contexte les musées dédiés au sport, à l'instar du Musée National du Sport de Nice, se développent en promouvant de multiples objets. Collections au sein de musées nationaux comme au MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), ouvert en 2013 à Marseille qui a récupéré les collections de l'ancien Musée des Arts et Traditions Populaires<sup>34</sup>, musées privés comme le musée du Camp Nou du FC.Barcelone<sup>35</sup> ou celui des « Verts » ouvert en 2013 à Saint-Etienne dans l'enceinte du stade Geoffroy Guichard<sup>36</sup>. Nombreuses sont aujourd'hui les initiatives tendant à valoriser le patrimoine sportif en exposant ces divers objets. Parfois ces musées sont dédiés à une discipline comme le Tenniseum ouvert en 2003 sur le site du stade Roland Garros ou comme le musée du Basket-Ball quant à lui réalisé sous une forme virtuelle par sa Fédération Française<sup>37</sup>.

Les archives, matériau incontournable de l'historien, ne doivent surtout pas être oubliées<sup>38</sup> : les différents et nombreux documents produits par les milieux sportifs (mains courantes, lettres, courriers administratifs, règlements, feuilles de match, licences, recueils, photographies, films, etc.) ou autour du milieu sportif (écrits de supporters, fanzines etc.) constituent un fonds patrimonial qui, ces dernières années, n'a pas échappé à l'administration des archives en France que ce soit à l'échelle nationale, départementale ou municipale<sup>39</sup>. Dans ce cadre, les clubs et associations jouent un rôle majeur dans la

---

<sup>34</sup> Martine Segalen, *Vie d'un musée 1937-2005*, Stock, Paris, 2005.

<sup>35</sup> Voir <http://www.fcbarcelona.com/fr/camp-nou>

<sup>36</sup> Voir à ce sujet les réflexions menées par Pascal Charroin de l'UFR STAPS de Saint-Etienne <https://archives.saint-etienne.fr/article.php?larub=104&titre=creer-un-musee-du-sport-pour-rester-dans-l-actualite-mediatique-l-exemple-de-l-association-sportive-de-saint-etienne>

<sup>37</sup> <http://museevirtuel.ffbb.com/>

<sup>38</sup> Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir), *Le Sport, de l'archive à l'histoire*, Presses de Franche-Comté, Besançon, 2006, Actes des journées d'études organisées par le Centre d'histoire de Sciences-Po et le Centre des archives du monde du travail de Roubaix, 8 et 9 juin 2005.

<sup>39</sup> Voir par exemple l'exposition *100 ans de sport (1850-1950)*, présentée aux Archives départementales de Loire Atlantique entre octobre 2013 et mars 2014 voir le site internet : [http://archives.loire-atlantique.fr/jcms/decouvrir/expositions/expositions-passees/100-ans-de-sports-1850-1950/100-ans-de-sports-1850-1950-fr-t1\\_6185](http://archives.loire-atlantique.fr/jcms/decouvrir/expositions/expositions-passees/100-ans-de-sports-1850-1950/100-ans-de-sports-1850-1950-fr-t1_6185). Voir également l'exposition sur *Le Rugby en Corrèze, passes croisées entre clubs*

patrimonialisation du sport. D'autant que, pour des raisons différentes ces structures sont souvent elles-mêmes un patrimoine sans en avoir toujours conscience.

Derrière les structures se trouvent les acteurs : le témoignage oral des dirigeants, des anciennes vedettes ou champions emblématiques, mais aussi des sportifs amateurs et des amateurs de sports, constituent un champ d'investigation à privilégier. Recueillir la mémoire des acteurs du sport au sens large revêt un défi patrimonial de taille que certains chercheurs ou institution ont déjà relevé ça ou là.

**Avec le sport et son patrimoine, nous nous trouvons ainsi dans une histoire totale.** Elle oblige à prendre en compte les jeux d'échelles entre une histoire monde, connectée, et une histoire locale. En même temps, il faut croiser horizontalement l'histoire des disciplines avec, verticalement celle des contextes liés à l'ensemble des pratiques, à leur place et éventuellement leur instrumentalisation sociale et politique. Sans délaissier le fait que le sport met en scène de manière éclairante et souvent originale les rapports de genre et les rapports de domination, de même que le rapport aux identités.

Ce tour d'horizon de la notion de patrimoine sportif et de son champ d'investigation, loin d'être exhaustif, permettra à tout le moins de mesurer ses enjeux et ses intérêts multiples. En ce sens, il apparaît indispensable de fédérer toutes les énergies depuis l'historien et sa méthode scientifique jusqu'à l'amateur éclairé en passant par l'ancien champion, l'archiviste, le journaliste, l'acteur institutionnel ou associatif, tous capables parfois avec nostalgie et un goût pour le « vintage », souvent avec émotion, de questionner, chacun à sa manière, les problématiques de ce champ. La dimension culturelle du sport profite ainsi de l'extension du champ patrimonial pour pouvoir s'exprimer et y trouver d'éventuels débouchés économiques en terme de tourisme et de développement territorial.

Cette volonté de fédérer les énergies et de construire une réflexion collective a fondé et continue d'animer nos Rencontres autour du patrimoine sportif. Les textes qui suivent, loin de recouvrir toute la richesse des exposés présentés lors des quatre premières éditions, se veulent représentatifs de l'étendue du champ patrimonial appliqué au sport et de la diversité des approches qu'il peut susciter. Présentés sous forme d'articles illustrés de documents d'archives, ils ont été regroupés selon trois thématiques qui recoupent quelques unes des dimensions évoquées plus haut : figures emblématiques, objets et lieux de mémoire et en

---

*centenaires*, présentée par les Archives départementales de la Corrèze en 2007 ou celle sur *Cent ans d'aviation dans les Alpes maritimes*, présentée par les Archives départementales des Alpes Maritimes entre octobre 2011 et mai 2012.

*Rencontres autour du patrimoine sportif et de la mémoire du sport*  
*Communications présentées lors des 4 premières éditions 2012-2013-2014-2015*  
*Musée National du Sport / Université Nice Sophia Antipolis*

dernier lieu, à partir de traces originales une illustration de la diversité des sources à partir desquelles peut être exploré le patrimoine sportif.

Tout en remerciant les contributeurs et les équipes du Musée National du sport, il s'agit de saluer avec fierté ce premier jalon qui en laisse augurer bien d'autres dans les années à venir et en premier lieu, la publication annuelle des actes des prochaines Rencontres.